

INSCRIPTIONS INÉDITES DE TYR ET DE BEYROUTH

JEAN-PAUL REY-COQUAIS*

Les événements dramatiques qui, pendant quelque vingt ans, ont bouleversé le Liban, n'ont pas pu ne pas y raréfier fortement les recherches et les publications d'inscriptions grecques ou latines. Les travaux en cours ont été interrompus. Depuis quelques années, il est à nouveau possible de se rendre sur la plupart des sites et trop souvent, hélas! d'y constater les dégâts. A Tyr, aussi bien dans les fouilles de la ville antique que dans celles de la nécropole de l'isthme, les dommages sont considérables. Le Musée National de Beyrouth a rouvert ses portes, mais ses réserves, où se trouvent un grand nombre d'inscriptions, ne sont pas accessibles.

Le pessimisme n'est pourtant pas de mise. Il y a de nouvelles inscriptions. A Beyrouth, les campagnes internationales de fouilles, menées au centre de la ville avant sa reconstruction, ont mis au jour quelques inscriptions latines d'époque impériale. A Tyr même, le dégagement de la nécropole, sous la direction de M. 'Ali Badawi, inspecteur des Antiquités, s'est étendu aussi bien vers l'Est qu'entre l'hippodrome antique et la ville actuelle, apportant une trentaine d'inscriptions grecques, gravées sur des sarcophages, et les vestiges d'inscriptions peintes d'un tombeau paléochrétien.

Reste aussi une importante quantité de copies, de photographies ou d'estampages d'inscriptions connues depuis trente ans, quarante ans ou parfois bien plus. Les 'papiers' du P. René Mouterde, s.j., cheville ouvrière des *Inscriptions Grecques et Latines de la Syrie*, sont une mine d'inédits¹. Mes dossiers

personnels en comptent une centaine². Certaines de ces inscriptions méritent d'être présentées sans attendre davantage la publication du corpus consacré à Beyrouth et sa région, ni même celle des inscriptions trouvées dans les fouilles de Tyr, que j'ai achevé d'élaborer grâce à une mission de l'UNESCO et de la Direction Générale des Antiquités du Liban, en instance d'édition par leurs soins.

Voici donc quelques inscriptions de Beyrouth et de Tyr, d'époque impériale romaine, presque toutes, à ma connaissance, aujourd'hui disparues. La Direction Générale des Antiquités du Liban me fait l'honneur de pouvoir les présenter en son nom. Je suis heureux de témoigner ici de l'enrichissement constant de l'épigraphie libanaise.

Trois inscriptions, trouvées dans les fouilles de la ville antique de Tyr, paraissent particulièrement intéressantes pour leurs apports à l'histoire et à la prosopographie (Planche I).

1. Une base en calcaire, brisée en haut, très endommagée, porte la dédicace d'un gouverneur de Phénicie à l'empereur Claude II. Les vestiges des deux premières lignes sont indéchiffrables et il n'est pas sûr que l'on ait le début des lignes 3 et 4.

M. Aurelio Claudio
4 Felici Invicto Aug(usto)
Salvius Theodorus
v(ir) e(gregius) praes(es) provinc(iae)
Phoenic(es) d(evotus) n(umini) m(aiestati)q(ue)
8 eius

* Institut Fernand-Courby, Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux, 7, rue Raulin, -F-69365 LYON CEDEX 07.

1. REY-COQUAIS, J.-P., « Inscriptions inédites de Sidon », PACI, G. (éd.), 'Επιγραφαί. *Miscellanea epigrafica in onore di Lidio Gasperini*, Tivoli 2000, vol. II, 799-832.

2. Des dizaines d'inscriptions, trouvées au sanctuaire subur-

bain de Deir el-Qalaa, présentent une autre image de Beyrouth antique, plus populaire, plus vivante, dont j'ai donné un aperçu dans *Topoi* (Lyon), vol. 9/2, 1999, 607-638.

Traduction : A [l'empereur César] Marc Aurèle Claude, Heureux, Invincible Auguste, Salvius Théodorus, homme distingué, gouverneur de la province de Phénicie, dévoué à sa puissance et à sa majesté.

L'empereur honoré est Claude II, dit le Gothique, qui régna de 268 à 270. Sa titulature comporte habituellement le titre de *Pius*, avant ou après celui de *Felix*³.

Depuis 268, Zénobie avait le pouvoir à Palmyre et commençait à étendre l'empire des Palmyréniens.

Salvius Théodorus, gouverneur de Phénicie, est inconnu. La modestie du titre *vir egregius*, auquel a droit tout simple chevalier, surprend ; on attend pour un *praeses* celui de *perfectissimus*. Depuis les réformes de Gallien, prédécesseur de Claude II, le gouvernement des provinces était habituellement confié à des chevaliers, dont *praeses* était le titre officiel⁴ ; à l'époque de Dioclétien, la Phénicie eut un gouverneur d'ordre sénatorial⁵.

2. Les fragments d'une dalle de marbre blanc, partiellement retrouvés en 2003, présentent les vestiges d'une inscription en l'honneur d'un jeune sénateur.

᾽Ωλου[ν - - - - -]
Σεμπρων[ια] -
νὸν [χιλ]ίαρχο[ν]
4 [πλατύση]μον λε-
γεῶ[νος ἐ]κτης σι-
δηρᾶ[ς, τα]μίαν Καίσα-
8 ρος Τραιανοῦ, εὐν[οί]-
ας καὶ τειμῆς ἔ[νεκεν]

Traduction : Aulus - - - Sempronianus, tribun laticlave de la légion VI Ferrata, questeur de l'empereur Trajan, pour sa bienveillance et en son honneur.

3. Cf. HUVELIN, H. ; LORIOT, X., « La nomenclature de Claude II d'après l'*Histoire Auguste*, la numismatique et l'épigraphie », *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, février 1984, 440-444.

4. Cf. MALCHUS, B., « Notes sur la révolution du système administratif romain au III^e siècle », *Opuscula Romana* 7, 1969, 213-237 ; CHRISTOL, M., « Les réformes de Gallien et la carrière sénatoriale », *Colloquio internazionale AIEGL su epigrafia e ordine senatorio, Roma, 14-20 maggio 1981*, I, Rome, 1982, 148-150.

5. L. *Artorius Pius Maximus* à Baalbek, IGLS 2771, et à Tyr même, inédits. Cf. CHASTAGNOL, A., « La carrière sénatoriale du Bas-Empire (depuis Dioclétien) », in *Colloquio internazionale AIEGL 1981...*, I, o.c., 169 ; KUHOFF, W., « Die Bedeutung der Ämter in Clarissimat und Spektabilität für die zivile senatorische Laufbahn im 4. Jahrhundert n. Chr. », in *Colloquio internazionale AIEGL 1981...*, I, o.c., 273-275.

La légion VI Ferrata avait son camp en Syrie, à Raphanée ; elle alla en 106 assurer la première occupation de la nouvelle province d'Arabie et prit part à la campagne de Trajan en Orient.

Après son service militaire, Sempronianus, fils de sénateur, entra dans la carrière sénatoriale comme questeur de Trajan⁶. Le personnage est inconnu. Le cognomen Sempronianus n'apparaît pas dans la liste des sénateurs connus de Vespasien à Hadrien.

3. Une base de marbre bleu, brisée à droite, porte une dédicace à Tiberius Julius Alexander, procurateur de Néron et patron de la cité de Tyr.

Ἡ βουλή καὶ ὁ δῆμος
Τιβέριον Ἰούλιον Ἀλέξανδρο[ν]
ἐπίτροπον Νερώωνος Κ[λαυ]-
4 δίου Καίσαρος Σεβαστ[οῦ]
Γερμανικοῦ τὸν πατρ[ῶνα]

Traduction : Le Conseil et le peuple (honorant d'une statue) Tibérius Julius Alexander, procurateur de Néron Claude César Auguste Germanicus, leur patron.

L'inscription comble une lacune de la carrière du célèbre Tiberius Julius Alexander, oncle de Philon d'Alexandrie. On savait qu'il avait été en 42 épistratege de Thébaïde, en 46 procurateur de Judée, en 63 chef d'état-major de Corbulon, en 66 préfet d'Égypte, chef d'état-major de Titus dans la 'première guerre juive', puis préfet du prétoire⁷. La dédicace de Tyr apprend que sous Néron, empereur en 54, il fut procurateur de Syrie. Tyr était en droit une ville libre, liée à Rome par traité ; elle pouvait librement prendre pour protecteur officiel l'administrateur financier de la province⁸.

Même titulature de Néron dans une inscription de Baalbek (IGLS 2786), où le mot Néron a été martelé.

4-5. Une stèle funéraire en calcaire assez grossier, inscrite sur les deux faces, trouvée à l'entrée nord-est de Tyr par 'Ali Badawi, conservateur du site de Tyr, porte les épitaphes de deux militaires romains (Planche II).

6. Sur la fonction, CÉBEILLAC, M., *Les quaestores principis et candidati aux I^{er} et II^e siècles de l'Empire*, Milan 1972.

7. Cf. BERNAND, A., *Les portes du Désert*, Paris 1984, 130-132.

8. Autres exemples de patronat sur une cité libanaise : patronages royaux sur la colonie d'Hélioupolis/Baalbek IGLS 2759-2760 ; sur l'institution, HARMAND, L., *Le patronat sur les collectivités publiques*, Paris 1907.

(4). Sur une face, épitaphe d'un porte-enseigne d'une cohorte I Italica :

*C(aius) Autron(ius) C(ai) f(ilius) Bas(sus) Fal(eria) Ca/
4 pua signi(fer) c(o)hor(tis) (primae) / Italicae /
miliar(iae) / 8 Hic sit(us) est.*

Traduction : Ci-gît Caius Autronius Bassus, fils de Caius, de la tribu Faleria, originaire de Capoue, porte-enseigne de la cohorte milliaire I Italica.

Les diplômes militaires concernant l'armée de Syrie connaissent une cohorte *I milliaria*, sans précision d'ethnique dans un diplôme de 88, et dans ce diplôme et dans celui de 91⁹, une cohorte *II Italica civium romanorum*; une inscription d'Italie mentionne un tribun d'une *cohors milliaria Italica voluntariorum quae est in Syria*¹⁰. Vers les années 40 de l'ère chrétienne, les *Actes des Apôtres*, 10, 1, signalent à Césarée de Palestine une cohorte Italique¹¹. Les désignations souvent incomplètes de ces unités auxiliaires rendent aléatoire leur identification.

La nomenclature complète du défunt, soigneusement indiquée, et le style des lettres laissent penser à une datation entre le milieu du I^{er} siècle après J.-C. et le milieu du II^e siècle. L'inscription du revers, avec une forme cursive de F à la dernière ligne et, à l'initiale de la ligne 2, un S étiré en une ligne sinueuse, doit être plus tardive.

(5). Au revers, épitaphe d'un quartier-maître de la liburne Dauphin :

*Macro / Seria / optioni / 4 de liburna / Dulfino /
(H)e(res) (aciendum) c(uravit).*

Traduction : Pour Macer, originaire de Seria, quartier-maître de la liburne Dauphin, son héritier s'est occupé de faire faire (ce monument).

La ville d'origine du marin, Seria, est située au nord-ouest de la Bétique, dans la moyenne vallée du Rio Ardila, affluent du Rio Guadiana¹². Pline l'Ancien, *Historia naturalis*, 3 14, la mentionne sous le nom de Seria Fama Iulia.

9. AE 1974, 655 ; AE 1961, 319. Cf. SARTRE, M., *D'Alexandre à Zénobie*, Paris 2001, 483-484.

10. CIL XI, 6117, daté entre 70 et 161, PFLAUM, H.G., *Afrique romaine, Scripta varia*, I, Paris 1978, 134.

11. Cf. SADDINGTON, D.B., « Problems in military ranks and military personnel in Josephus », LE BOHEC, Y. (éd.), *La Hiérarchie (Rangordnung) de l'armée romaine sous le Haut Empire Actes du Congrès de Lyon (15-18 septembre 1994)*, Paris 1995, 54.

12. Cf. *La Ciutat hispano-romana*, Ministerio de Cultura, Barcelona 1993, 14 (carte) et 26.

Les liburnes sont des navires de guerre rapides ; on en connaît deux mentions en Syrie, au cimetière des marins de Séleucie-sur-mer¹³. L'épitaphe de Macer illustre le titre de *navarchis*, 'capitainerie maritime', que porte Tyr, ainsi que d'autres villes de la côte syrienne, comme station de la flotte de guerre romaine¹⁴.

De Beyrouth, je retiens quatre inscriptions latines concernant deux familles de chevaliers.

6. Longue dalle de marbre blanc. Planche II. Sur quatre colonnes, les épitaphes de quatre membres de la famille des Licinii. La partie inférieure gauche de la dalle est grossièrement retaillée ; la surface de la pierre est endommagée par des rayures et des crevasse. La première ligne de chaque épitaphe est écrite en grandes lettres ; aux lignes suivantes, les lettres sont hautes et étroites, élégantes mais difficiles à lire, particulièrement les séquences de A et de M¹⁵.

Col. 1. *P(ublius) Licinius / Fronto Fab(ia) Mammaia-
nus (?) / hon(oratus) orn(am)entis) decu-
rion(alibus) / - - - - -*

Col. 2. *Licina / Q(uinti) fil(ia) Posilla / Prisca vix(it)
4 ann(os) VI*

Col. 3. *C(aius) Licinius / C(ai) f(ilius) Fab(ia) Pris-
cus hon(oratus) / decurional(ibus) orn(am)entis)
4 dec(reto) [dec(urionum) vix(it) ann(os)] XVIII*

Col. 4. *C(aius) Licinius / C(ai) f(ilius) Fab(ia)
Valens hon(oratus) dec(urionum) orn(am)entis) dec(reto) dec(urionum) 4 praef(ectus) fa-
br(um) decurio / vix(it) ann(os) XXVIII*

Les défunts sont d'une famille de notables, dont les hommes, même très jeunes, sont gratifiés par le conseil des décurions des honneurs et privilèges des décurions.

Le gentilice Licinius se rencontre assez souvent dans les inscriptions de Beyrouth¹⁶. Ainsi Marcus

13. IGLS III/2, 1162, 1163, et commentaire p. 639.

14. REY-COQUAIS, J.-P., « Laodicée et l'armée romaine », DABROWA, E. (éd.), *The Roman and Byzantine Army in the East*, Cracovie 1994, 153-154.

15. Colonne 1, ligne 2, le dernier nom est de déchiffrement incertain ; il me semble devoir lire MAMMAIANVS, mais un tel *cognomen* ne paraît pas connu ; peut-être la lecture MAXIMIANVVS, plus satisfaisante, serait-elle matériellement possible.

16. Des Licinii sont également connus à Baalbek et dans sa région, IGLS VI, 2791, 2922. Jusqu'au milieu du I^{er} siècle après J.-C., et peut-être bien plus tardivement encore, Héliopolis fut partie de la colonie de Berytus. Cf. REY-COQUAIS, J.-P., « Villes augustéennes d'Orient », *Les Villes augustéennes de Gaule, Colloque d'Autun - 6, 7, 8 Juin 1985*, Autun 1991, 149-150 ; contra, MILLAR, F., « The Roman *Coloniae* of the Near East : a Study of Cultural Relations », SOLIN, H. ; KAJAVA, M. (éd.), *Roman Eastern Policy and Other Studies in Roman History, Proceedings of a Collo-*

Licinius Fronto, mort à l'âge de sept ans¹⁷, Lucius Licinius Galerius, connu par une dédicace à Jupiter Héliopolitain¹⁸, Licinia Secunda, fille de Lucius Licinius, épouse d'un Domitius Catullus¹⁹, à rapprocher du Lucius Domitius Catullus, honoré comme *préfet* par la cité et le Conseil d'Arados²⁰. Une inscription mutilée mentionne une Licinia, clarissime, donc fille de sénateur²¹.

L'obtention du poste recherché de *praefectus fabrum*, 'préfet des ouvriers militaires', suppose de hautes relations familiales. Elle est l'indice de l'accession à l'ordre équestre. Il n'est pas étonnant que ce chevalier soit devenu membre du conseil des décurions. Ainsi fit, au II^e siècle, Caius Statilius Justus, connu par deux inscriptions de Baalbek²², d'abord comme *praefectus fabrum* et décurion de la colonie, puis comme tribun de légion. Licinius Valens mourut sans doute trop jeune pour pouvoir poursuivre une carrière militaire équestre. A Beyrouth, un *praefectus fabrum*, duumvir et flamme de Mars, est honoré par une cité étrangère dont l'ethnique a disparu²³.

Les chevaliers romains tenaient le haut rang dans la colonie de Berytus et fournirent à Rome nombre d'officiers de valeur. Caius Valerius Rufus, honoré des honneurs et privilèges des décurions, poursuivit une brillante carrière d'officier équestre et représenta l'empereur Hadrien dans les fonctions de duumvir²⁴. Marcus Sentius Proculus, décurion et duumvir, fit une remarquable carrière militaire comme chevalier, puis devint sénateur, parcourut le *cursus honorum* sénatorial et sa colonie natale le prit pour 'patron'²⁵. Un chevalier *equo*

publico dont le nom a disparu, fut à Béryte augure, pontife, duumvir quinquennal, et représenta Vespasien dans la charge de duumvir²⁶; la fin de l'inscription souligne l'importance sociale de ce chevalier : les honneurs lui sont accordés [*pu*]blici ex decr(eto) dec(urionum) et [*po*]puli voluntate, « officiellement (et sans doute à frais publics) par décret des décurions et par la volonté du peuple ».

L'accession à l'ordre équestre était souvent l'aboutissement d'une valeureuse carrière militaire. Sans doute en fut-il ainsi pour Cneius Iulius Rufus, fils de Lucius, de la tribu Fabia²⁷. Avancé dans la carrière de centurion jusqu'au grade de primipile, décoré dans les guerres de Domitien et de Trajan, il fut honoré de l'*albata decursio*, comme deux autres officiers connus par des inscriptions de Baalbek²⁸; l'admission à la parade à cheval en tenue blanche est l'annonce d'une promotion à l'ordre équestre.

7-9. Deux autres chevaliers, membres d'une même famille, apparaissent dans des dédicaces de deux lignes, gravées sur trois bases de colonnes, que M. Haroutune Kalayan, ingénieur du Service des Antiquités m'a dit avoir trouvées vers l'entrée nord-est de Beyrouth. Une de ces bases fut placée comme socle d'une colonne antique érigée au carrefour du square dit des Arts et Métiers, où elle est encore. Les deux autres furent déposées dans les jardins du Musée National ; je ne sais quel fut leur sort lorsque des combattants vinrent occuper le jardin.

7. L'inscription du square est la mieux conservée (Planche II).

M. LVCILIVS AGRIPPINIANVS V E PROC DDNN
PRINCIPVM AVGG *feuille de lierre*
DVLCISSIMAE PATRIAE COLVMNAM CVM
SPIROCEPHALO SVO COLLOCAVIT

*M(arcus) Lucilius Agrippinianus, v(ir) e(gregius),
proc(urator) d(ominorum) n(ostorum) principum
Aug(ustorum) (duorum) / dulcissimae patriae colum-
nam cum spirocephalo suo collocavit.*

8. Une inscription semblable figurait sur la base déposée dans le jardin du Musée ; le texte, endommagé, peut être restitué grâce à l'inscription du square (Planche III).

////////// AGRIPPINIANVS V E PROC DDNN
PRINCIPV//////////
DVLCISSIMAE PATRIAE COLVMNAM CVM
SPIROCEPHALO SVO //////////

*[M(arcus) Lucilius] Agrippinianus, v(ir) e(gre-
gius), proc(urator) d(ominorum) n(ostorum) prin-*

quium at Tvärminne, 2-3 October 1987, Helsinki 1990, 19-20. En Dacie, les *Licinii*, militaires auteurs de dédicaces à Jupiter d'Héliopolis (CIL 1353, 1354 = HAJJAR, Y., *La Triade d'Héliopolis-Baalbek* (EPRO 59), Leiden 1977, tome I, n^{os} 270, 271), sont sans doute originaires de Berytus, comme la plupart des propagateurs du culte de Jupiter d'Héliopolis, cf. MILLAR, *o.c.*, 18-19.

17. CIL III, 173, inscription trouvée à Beyrouth.

18. MOUÏERDE, R., *MUSJ* 34, 1957, 216 = AE 1958/II, 219, n^o 164.

19. MILNE, J.G., *Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire, Greek Inscriptions*, Oxford 1905, 15, n^o 33031 = CIL III, 174.

20. IGLS VI, 4009; DEVIJVER, H., « Equestrian Officers from the East », *Epigrafia e Ordine Senatorio*, Rome 1982, 184-185. L'inscription date vraisemblablement de la première moitié du I^{er} siècle après J.-C. ; MILNE, *o.c.*, indique le II^e siècle comme date de l'inscription du Musée du Caire.

21. *BMB* 7, 1944-1945, 56, n^o 6, et pl. XI, f.

22. IGLS 2793, 2794.

23. LAUFFRAY, J., *BMB* 7, 1944-1945, 77 = *Forums et monuments de Beyrouth*, 1949, 65, n^o 10.

24. ILS 9491 ; REY-COQUAIS, J.-P., « Un légat d'Afrique... », MASTINO, A. (éd.), *L'Africa romana, Atti del IX convegno di studio, Nuoro, 13-15 dicembre 1991*, Sassari 1992, 349-350.

25. AE 1926, 150 ; REY-COQUAIS, « Un légat d'Afrique... », *o.c.*, 345-352.

cipu[m Aug(ustorum)] (duorum) / dulcissimae patriae columnam cum spirocephalo suo [collocavit].

Traduction : Marcus Lucilius Agrippinianus, homme distingué, procurateur de nos deux seigneurs les princes Augustes, pour sa très douce patrie a mis en place la colonne avec sa base à tore et son chapiteau.

Les lettres, soulignées dans la transcription des deux inscriptions, marquaient le règne conjoint de deux empereurs ; elles ont été bûchées pour qu'il n'y ait plus mention que d'un seul empereur. Les deux empereurs associés sont Caracalla et Géta ; le martelage a été opéré après l'assassinat de ce dernier par son frère. L'inscription date de l'année écoulée entre le 4 février 211 et le 26 février 212.

Agrippinianus était un chevalier entré dans la carrière de procurateur équestre.

9. Une troisième base porte une inscription analogue aux précédentes (Planche III) :

M. LVCILIS AVFIDIANVS V E A MILITII////
VLCISSIMAE PATRIAE COLVMNAM
feuille de lierre CVM SPIROCEPHALO SVO
COLLOCAVIT *feuille de lierre*

M(arcus) Lucili(u)s Aufidianus, v(ir) e(gregius), a militii[s, d]ulcissimae patriae columnam / cum spirocephalo suo collocavit.

Traduction : Marcus Lucilis Aufidianus, homme distingué, ayant accompli les services équestres, pour sa très douce patrie a mis en place la colonne avec sa base à tore et son chapiteau.

Chevalier lui aussi, et de la même famille qu'Agrippinianus, Aufidianus a accompli le service militaire attendu d'un chevalier²⁹, préalable à la carrière de procurateur équestre ; mais il a pu se contenter, comme beaucoup de notables des cités provinciales, d'avoir servi dans l'armée comme officier — ce qui augmentait son prestige aux yeux de ses concitoyens.

L'offrande d'Aufidianus est certainement contemporaine de celle d'Agrippinianus.

Ces dédicaces contiennent un terme architectural relativement rare, *spirocephalum*, transcription du grec σπειροκέφαλον. Apparemment inconnu des dictionnaires, le mot se trouve dans des inscriptions grecques d'Asie mineure² et à Tyr sur une base de colonne de la grande avenue à colonnades de cipolin, où figurent seulement σπειροκεφάλω καὶ βωμῶ. Βωμός désigne le socle cubique en forme d'autel. Ce socle reçoit la base proprement dite, dont l'élément le plus caractéristique est un large tore. Le terme σπειροκέφαλον *spirocephalum*, condense en un seul mot l'ensemble formé par la base et le chapiteau.

Agrippinianus et Aufidianus ont fait don des fonds nécessaires à la mise en place des colonnes. Il arrivait que des donateurs ne se manifestent qu'après l'achèvement d'une construction entreprise sans que la souscription destinée à couvrir la dépense ait rencontré le succès escompté. Le verbe *collocare* introduirait une nuance intéressante dans les dédicaces et apporterait un éclairage suggestif sur le financement des constructions et le comportement des notables³¹.

26. *CIL* III, 170 et III. 2, p. 971, inscription mutilée et texte mal établi.

27. Inscription trouvée lors des fouilles du centre de Beyrouth : GHADBAN, C., *BAAL* 2, 1997, 206-223

28. *JGLS* VI, 2781, 2798.

29. Voir DEVIJVER, *o.c.*, 175-183.

30. HAUSSOULIER, B., *RPh* 44, 1920, 72-74 ; CRAMPA, J., « Nine Greek inscriptions of Labraunda », WESTHOLM, A., *Labraunda, Swedish excavations and researches*, I.2, *The architecture of the Hieron* (*Acta Inst. Ath. Regni Sueciae*, Lund 1963), insc. n° 5 ; LILJENSTOLPE, P. ; VON SCHMALENSEE, P., *Op. Ath.* 21, 1996, 148 ; SÈVE, M., *Bull. épigr.*, 1998, 44.

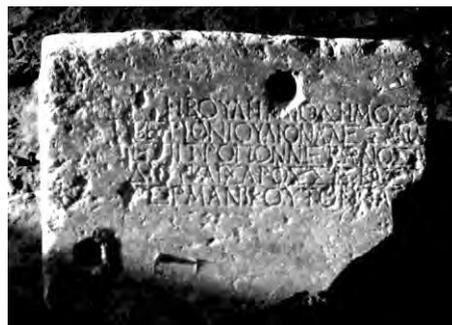
31. REY-COQUAIS, J.-P., « De Tyr à Palmyre », BIELIŃSKI, P. ; STĘPNIOWSKI, F.M. (éd.), *Aux pays d'Allat. Mélanges offerts à Michał Gawlikowski*, Varsovie 2005, 214-218.



1. *Inscription n° 1*



2. *Inscription n° 2*



3. *Inscription n° 3*

Planche I.



1. Inscription n° 4



2. Inscription n° 5



3. Inscription n° 6 (document R. Mouterde)

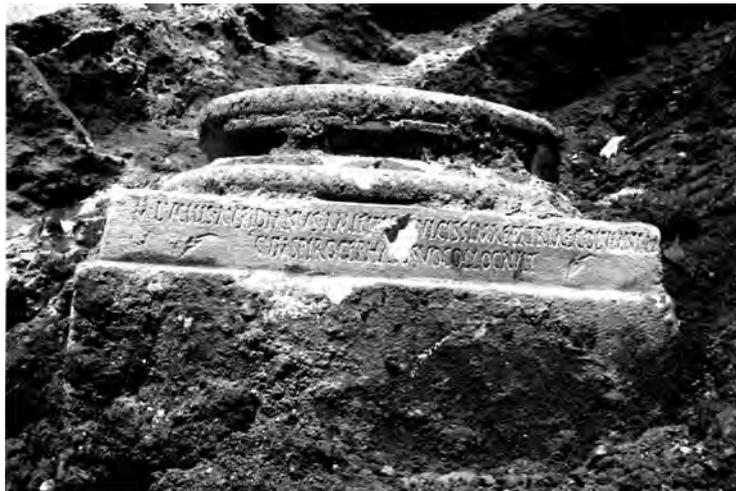


4. Inscription n° 7 (clichés H. Kalayan)

Planche II.



1. *Inscription n° 8*



2. *Inscription n° 9 (cliché H. Kalayan).*